

Vous trouverez ci-dessous un pas-à-pas décrivant les actions à réaliser par un responsable légal pour créer le compte Educonnect ainsi que la méthode de connexion à l'ENT à utiliser lorsque le compte sera créé. Pour ne pas perturber les utilisateurs, toutes les actions se feront à partir de la page "Services en ligne" (<https://ent.ac-poitiers.fr/>).



**\*\* Création du compte Educonnect \*\***

<p>1 - Allez sur la page "Services en ligne" (<a href="https://ent.ac-poitiers.fr/">https://ent.ac-poitiers.fr/</a>).</p>	<p>2 - Cliquez sur "EDUCONNECT".</p>	<p>3 - Sur la page de connexion EduConnect, cliquez sur le lien "Je n'ai pas de compte".</p>	<p>4 - Cliquez sur le bouton "Activer mon compte".</p>
			
<p>5 - Indiquez vos nom, prénom et numéro de téléphone portable, puis cliquez sur "Recevoir mon code SMS".</p>	<p>6 - Renseignez le code de validation reçu par SMS et la date de naissance de votre(vos) enfant(s).</p>	<p>7 - Notez votre identifiant EduConnect et choisissez votre mot de passe, puis cliquez sur "Continuer".</p>	<p>8 - Votre compte est activé.</p>
			

<p><b>A propos du mot de passe</b></p> <hr/> <p>La valeur du champ "Mot de passe" doit comporter au moins 8 caractères et respecter 3 des 4 critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins une minuscule,</li> <li>- au moins une majuscule,</li> <li>- au moins un chiffre,</li> <li>- au moins un caractère spécial, parmi ( ! ? @ # \$ % ^ &amp; * + = % ^ * &lt; &gt; € μ / . ; , ) .</li> </ul>	<p>Page d'aide Educonnect : <a href="https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/">https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/</a></p> 
---	---

\*\* Utilisation du compte Educonnect \*\*

<p>1 - Allez sur la page "Services en ligne" (<a href="https://ent.ac-poitiers.fr/">https://ent.ac-poitiers.fr/</a>).</p>	<p>2 - Cliquez sur "EDUCONNECT".</p>
	
<p>3 - Sur la page de connexion EduConnect, saisissez l'identifiant et le mot de passe associés à votre compte Educonnect.</p>	<p>4 - Vous êtes redirigé dans l'ENT de l'établissement. Si vous avez plusieurs enfants dans différents établissements, il vous sera demandé de choisir un établissement.</p>
	